Ecrit par le 6 novembre 2025

Mazan : rénovation des façades avec Soliha 84



A l'occasion de son dernier conseil municipal, la commune de Mazan vient de renouveler le partenariat la liant avec l'association Soliha 84 habitat et territoires (ndlr : anciennement Habitat et développement de Vaucluse). Cette convention déjà renouvelée en 2018, achevé en fin mars dernier, permettant à la structure associative d'assurer les missions d'animation d'un Point information amélioration de l'habitat ancien et de suivi de l'opération façades.

Cet accord s'inscrit dans la volonté de la commune de poursuivre la revitalisation et la valorisation du bâti ancien en complément des interventions de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) dans le cadre de son Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah).

Pour l'opération façades, le nombre prévisible de façades subventionnables serait de 5 par an, pour un montant correspondant à 30% du montant des travaux, plafonnés à 2 000 € maximum par façade. Par ailleurs, concernant le Point Information la rémunération de Soliha 84 comprendra une partie fixe qui s'élèvera à 450 € par trimestre et une partie variable qui s'élèvera à 200 € par dossier de demande de subvention déposé (hors OPAH Multisite).



Carpentras : le centre ancien se refait une beauté

La <u>Ville de Carpentras</u>, en association avec <u>la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin)</u> s'est lancée dans la lutte contre l'habitat dégradé et la vacance des logements depuis 2011 avec le Programme national des quartiers anciens dégradés (PNRQAD).

La ville, tout un programme

Ce programme, initié par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru) et piloté par la ville de Carpentras, prévoit la création de plus de 100 nouveaux logements -regroupés au sein de 6 îlots de bâtiments- grâce à des opérations de réhabilitation ou de démolition/reconstruction. Le PNRQAD permet également la réalisation d'équipements publics et la réhabilitation de commerces. Concernant le volet de l'habitat privé, une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) a été conduite par la Cove de mai 2013 à juillet 2019 dans le cadre du PNRQAD.

Accompagner les propriétaires

Cette opération permet d'accompagner des propriétaires dans leurs travaux de réhabilitation de logements grâce au versement de subventions. Près de 120 dossiers ont été déposés dans le cadre de cette OPAH-RU, soit un peu plus d'1/5° des bâtiments repérés comme étant en mauvais et très mauvais état. Cette réhabilitation a concerné 108 logements de propriétaires bailleurs et 8 logements de propriétaires occupants, accompagnant également, 4 syndicats de copropriétés pour la réhabilitation des parties communes. C'est ainsi que près de 114 logements ont bénéficié de travaux de rénovation énergétique de l'Anah (Agence nationale de l'habitat).

OPAH-RU 2013-2019 : 4M€ de subventions publiques et 8,3M€ pour le secteur du bâtiment

L'ensemble des travaux intervenus a bénéficié d'un très important soutien financier de l'ensemble des partenaires : Anah, Conseil régional, Conseil départemental et Cove. Le budget global des subventions publiques (suivi-animation et travaux) a ainsi presque atteint 4M€. Plus largement, la réhabilitation des logements a engendré plus de 8,3M€ de travaux dédiés aux artisans ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises du secteur du bâtiment, dont plus de 53% sont basées sur le territoire de la Cove (91% des entreprises ayant leur siège social en Vaucluse). Au-delà des résultats positifs, le travail mené à travers cette OPAH-RU et dans le cadre du PNRQAD a permis d'intervenir contre l'habitat indigne.

Soliha Provence





Soliha Provence avait été désigné par la Cove comme animateur du dispositif. Son rôle était d'accompagner gratuitement les propriétaires, de la finalisation de leur projet jusqu'au versement des subventions en passant par le montage des dossiers financiers et les visites de contrôle. Il a veillé au bon fonctionnement de l'opération, a été présent sur le terrain pour des visites des logements et a tenu permanences et rendez-vous téléphoniques.

Réouverture de la mairie de Mazan



Ecrit par le 6 novembre 2025





Alors que le déconfinement se poursuit, la mairie de Mazan rouvre ses portes au public.

Désormais l'entrée se fera du côté des jardins et la sortie par la place du 11 Novembre, ceci afin d'éviter les croisements superflus entre les usagers. Pour les personnes à mobilité réduite, l'entrée s'effectuera par la place du 11 Novembre qui est équipée d'une rampe d'accès. Concernant les règles à l'intérieur du bâtiment, une seule personne à la fois sera autorisée à pénétrer le hall d'accueil et seulement après avoir utilisé le gel hydroalcoolique disponible à la porte d'entrée. Il ne sera pas possible de circuler à l'intérieur de la mairie ni d'utiliser les couloirs ou les escaliers. Quant au service urbanisme, il reste accessible uniquement sur rendez-vous (04 90 69 47 87) pour les dossiers ne pouvant être traités à distance. Enfin, s'il n'est pas obligatoire, le port du masque est vivement recommandé et il est préférable de venir muni de son propre stylo.

(vidéo) Comtat Venaissin : 4 jeunes primés pour avoir valorisé le métier de sapeurpompier dans une vidéo



Ecrit par le 6 novembre 2025



Ils se prénomment Milouda, Shaïma, Chahrazed, Enzo, ont moins de 25 ans, et s'apprêtent à être primés par un jury présidé, entre autres, par Claude Lelouch et Jean Dujardin pour avoir tourné 'Derrière un casque', une vidéo sur le métier de sapeur-pompier à la caserne de Carpentras. Une consécration à venir qui résulte de leur participation au concours national 'Je filme le métier qui me plait', une opération pédagogique conduite chaque année auprès des jeunes, dans un cadre scolaire ou en insertion. « Ce concours était l'occasion parfaite pour faire travailler les jeunes que nous accompagnons sur l'axe formation/emploi/citoyenneté, explique Ludivine Amrhein, responsable secteur à la Mission locale Comtat Venaissin. Nous avons donc proposé à un groupe de jeunes de participer à ce concours. »

Changer le regard sur le métier

Issus des quartiers prioritaires de Carpentras et de Monteux, le groupe de jeunes volontaires a souhaité valoriser le métier de sapeur-pompier. « Ils ont voulu mettre en avant le travail de ces hommes et de ces



femmes qui sont au service des autres et qui se surpassent pour exercer leur vocation, souligne Ludivine Amrhein. De notre côté nous les avons seulement aiguillés quand ils en avaient besoin, sans jamais interférer dans leurs choix. » Armés de leur motivation et de leurs smartphones, Milouda, Shaïma, Chahrazed et Enzo sont donc allés frapper à la porte de la caserne des sapeurs-pompiers de Carpentras pour y découvrir les coulisses de la profession, ce qui se passe 'derrière un casque'. « Le tournage aura permis de briser certains préjugés, de montrer que l'on peut être pompier et jeune femme comme le sapeur Chloé Fischer ou issu aussi d'un quartier sensible comme le caporal Khalid Abousalim. »

« L'objectif était de les faire travailler en équipe sur un projet commun. »

Gagner en assurance et en confiance

Scénarisation, tournage, montage... Autant de compétences que ces jeunes ont pu acquérir au cours de leur expérience, épaulés par l'entreprise de production audiovisuelle Déclic Vidéo basée à Velleron. « Pour la Mission locale l'objectif était de les faire travailler en équipe sur un projet commun, précise Ludivine Amrhein. Bien que timides au départ, ils ont gagné en assurance et en confiance au fil des semaines et sont très fiers du résultat. C'est une démarche qui leur sera utile dans leurs projets professionnels respectifs. » Avec plus de 2 000 films réalisés par les jeunes dans plus de 2 400 établissements en France, 'Derrière un casque' a été sélectionné par le jury parmi les 562 films retenus pour recevoir l'un des quatre prix : Clap de diamant, Clap d'or, Clap d'argent et Clap de bonze. Crise sanitaire oblige, la cérémonie, qui aurait dû se dérouler au cinéma Le Grand Rex à Paris en mai, sera retransmise en visioconférence le 10 juin prochain.

VIDÉO

https://www.parcoursmetiers.tv/video/10135-derriere-un-casque?jwsource=cl

Un service 'Prêts à emporter' pour les bibliothèques de la Cove

La Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) lance un service 'Prêts à emporter' pour les bibliothèques en réseau avec l'agglo : Aubignan, Le Barroux, Beaumes-de-Venise, Bédoin, Caromb, Carpentras, Loriol-du-Comtat, Malaucène, Sarrians, Vacqueyras, Venasque et le Mas Liotier



(Saint-Pierre-de-Vassols, Crillon-le-Brave, Modène).

Il est possible de réserver jusqu'à 10 documents (dont 4 DVD) et en demander le retrait dans la bibliothèque de son choix sauf pour les DVD, CD et la presse qui sont à emprunter directement dans la bibliothèque où se trouve le document. Une fois la réservation disponible, une notification est envoyée par mail ou téléphone selon les modalités de retrait de chaque établissement. Il est recommandé de venir retirer ses documents avec son propre sac.

Pour réserver : https://bibliotheques.lacove.fr. Réservation également possible par mail ou par téléphone auprès de sa bibliothèque d'inscription.

5 000 sur-blouses pour le centre hospitalier de Carpentras-Sault



Ecrit par le 6 novembre 2025



Afin de répondre aux besoins en fournitures de matériel, la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) a livré cette semaine au centre hospitalier de Carpentras-Sault 5 000 surblouses pour un montant supérieur à 10 000 €. Ces sur-blouses sont destinées aux soignants intervenant dans les deux unités d'accueil Covid-19 dont les besoins sont estimés entre 800 et 1000 sur-blouses par semaine.

Vaucluse: voici comment certaines villes



vont distribuer leurs masques aux habitants



Avignon

À compter du 13 mai, 200 000 masques en tissu seront délivrés gratuitement aux habitants dont la résidence principale est située à Avignon, sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque personne recevra deux masques.

Voici les modalités de distribution qui s'effectuera en plusieurs étapes :

- Si vous avez plus de 75 ans ou êtes porteur d'un handicap, la Ville propose une livraison à domicile. Pour en bénéficier, il suffit d'appeler la cellule Seniors au 04 13 60 51 45 ou 04 13 60 51 46.
- Si vous avez entre 65 et 75 ans, la distribution se fera du 13 mai au 22 mai dans votre mairie de quartier du lundi au vendredi de 9h à 17h.



• Si vous avez entre 40 et 64 ans, la distribution s'effectuera du 13 au 20 mai et pour les moins de 39 ans du 19 au 22 mai dans certains lieux de votre quartier (voir site www.avignon.fr) du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Quant à ceux qui souhaiteraient retirer les masques pour l'ensemble des membres de leur foyer, il faudra impérativement ajouter aux pièces d'identité et justificatifs, la taxe d'habitation et/ou le livret de famille.

Entraigues-sur-la-Sorgue

Afin de protéger la population face au Covid-19, la Ville a fait appel à une cinquantaine de bénévoles couturières entraiguoises pour la confection de masques alternatifs lavables. Une première distribution de 1300 masques aux entraiguois de plus de 70 ans a eu lieu le 14 avril. Le 21 avril, 3 500 masques supplémentaires ont été distribués à la population par des bénévoles. Une nouvelle distribution s'est déroulée le 23 avril avec la livraison de 2 300 masques. A ce jour, la commune a déjà équipé 90 % des foyers. Une dernière distribution (350 foyers) est prévue cette semaine ou en début de semaine prochaine. La commune travaille également à la réalisation de 1 500 masques pour les enfants de moins de 10 ans.

Monteux

Dès le 11 mai, la Ville met gratuitement à la disposition des habitants 20 000 masques en tissu lavable « grand public » dont 1 500 « taille enfant » (pour les moins de 12 ans). Un courrier du maire de la commune Christian Gros est en cours de distribution dans tous les foyers montiliens, il contient les modalités de distribution des masques. Au verso figure un bulletin d'inscription numéroté (chaque foyer correspond à un numéro) qu'il faudra compléter puis présenter pour bénéficier des masques. Informations au 04 90 66 97 00.

Carpentras

La Ville de Carpentras, conjointement avec la Cove, a commandé 140 000 masques en tissu lavables et réutilisables. Pour les recevoir, il faut s'inscrire en ligne sur www.mvf.carpentras.fr.

Les personnes ayant des difficultés avec la langue française ou ne possédant pas d'ordinateur ou smartphone peuvent s'inscrire au 04 90 60 84 00. Aucune inscription ne sera prise en compte en mairie. À noter que les seniors non-imposables et les bénéficiaires du RSA déjà inscrits pour la livraison de colis alimentaires n'ont pas besoin de s'inscrire.



Mazan

Depuis le 27 avril, la Ville se prépare à distribuer aux 6 000 Mazanais les masques qu'elle a commandés en partenariat avec la CoVe. Deux masques en tissu (lavables et réutilisables) par personnes sont prévus. Pour en bénéficier, une attestation numérique est à télécharger (www.mazan.fr), à compléter et à renvoyer par mail (Covid19protection@mazan.fr). À noter que des attestations papier sont également disponibles dans les commerces, les salles d'attente des médecins et les laboratoires d'analyses médicales de la commune. Elles sont à renvoyer ou à déposer en mairie (au service accueil ou en boîte aux lettres).

Communauté de communes Vaison Ventoux

Lancée par la Communauté de communes Vaison Ventoux, l'opération « commande groupée de masques pour les entreprises » suscite un vif intérêt. Aussi, aux 15 000 masques prévus pour la 1ère commande, 8 000 masques supplémentaires ont été ajoutés. Ce sont ainsi 23 000 masques qui ont déjà été commandés par une centaine d'entreprises de l'ensemble du territoire pour une livraison avant le 8 mai. L'intercommunalité étudie à présent l'opportunité de réaliser une nouvelle commande et invite les entreprises, commerces et associations à manifester leur intérêt sur www.vaison-ventoux.fr. Toutes les entreprises, commerces ou associations du territoire Vaison Ventoux disposant d'un numéro de SIRET peuvent en bénéficier. Il s'agit de masques chirurgicaux 3 plis de type II / classe I vendus au tarif de 42,50 € HT la boite de 50 masques. Le seuil minimum de commande est d'une boîte, le seuil maximum est de 30 boîtes soit 1 500 masques.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis le 22 avril, les entreprises de PACA peuvent commander leurs masques sur la centrale d'achat de la Région Sud : www.leetchi.com/c/regionsud. Avec cette plateforme, chaque entreprise peut faire sa commande immédiatement, avec un minimum de 10 000 masques. La commande globale est déclenchée dès que les 5 millions de masques commandés sont atteints.

La Cove et les Sorgues du Comtat : Les



déchèteries rouvrent leurs portes aux particuliers



Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin

Les déchèteries rouvrent leurs portes aux particuliers mercredi 6 mai mais restent interdites aux professionnels. Les habitants des villes concernées pourront également privilégier les apports du lundi au vendredi pour ne pas saturer les sites le samedi.

Liste des villes affiliées aux déchèteries et jours dédiés

Chaque ville indiquée est affiliée à une déchèterie avec des jours et horaires spécifiques.



Aubignan: Déchèterie d'Aubignan: mardi, jeudi, samedi. Le Barroux, déchèterie de Caromb: lundi, mercredi, samedi. Le Beaucet : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2º et 4º samedi du mois. Beaumes-de-Venise : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. Beaumont-du-Ventoux : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi, déchèterie de Malaucène : tous les matins du lundi au samedi, et les mercredis et samedis. Bédoin : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Caromb : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Carpentras : déchèterie de Caromb : mardi, jeudi, vendredi, samedi. Crillon-le-Brave. Déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Flassan : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Gigondas : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. Lafare : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi. Loriol-du-Comtat : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi. Malaucène : déchèterie de Malaucène : tous les matins du lundi au samedi, et les mercredis et samedis après-midi. Mazan : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Modène : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. La Roque-Alric : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. La Roque-sur-Pernes : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2^e et 4^e samedi du mois. Saint-Didier : Déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2^e et 4^e samedi du mois

Saint-Hippolyte-le-Graveyron : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Saint-Pierre-de-Vassols : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Sarrians : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, samedi. Suzette : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi.

Vacqueyras : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi. Venasque : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2^e et 4^e samedi du mois.

Le nombre de passage est limité à une fois par jour avec un maximum de 2m3 par apport.

Les horaires d'ouverture

Aubignan du lundi au samedi de 9h à 16h30. Caromb du lundi au samedi de 9h à 16h30.

Malaucène : le matin, du lundi au samedi de 9h à 12h. L'après-midi les mercredis et samedis de 14h à 16h30. Venasque les mardis, vendredis, et les 2° et 4° samedis du mois de 9h à 12h. Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

La composterie de Loriol-du-Comtat

À partir du mercredi 6 mai, accès élargi pour les professionnels du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 16h30. Les particuliers (véhicule inférieur à 1,90m) du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h /et de 13h à 16h30, à la composterie de Loriol-du-Comtat.

L'accès : présentation du badge pour les professionnels ; d'une pièce d'identité pour les particuliers prouvant la résidence sur le territoire de la CoVe.

Lacove.fr



Les Sorgues-du-Comtat

La Communauté de Communes Les Sorgues-du-Comtat (CCSC) assure dans le contexte actuel de crise sanitaire la continuité du service public, notamment la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sur les 5 communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

Pernes-les-Fontaines et Sorgues

Les déchèteries de Pernes-les-Fontaines et Sorgues sont ouvertes de 8h à 12h les lundis, mercredi et jeudis pour les particuliers et les mardis et vendredis pour les professionnels.

En revanche

En revanche la filière éco-mobilier étant arrêtée le mobilier comprenant armoires, canapés, lits, matelas, tables, chaises n'est pas accepté.

Les infos pratiques

Pour accéder aux déchèteries les habitants doivent se munir de leur badge d'accès, d'une carte d'identité. Les demandes de badge, le règlement des déchèteries, des quotas et tarifs sont disponibles sur www.sorgues-du-comtat.com en contactant CCSC 04 90 61 15 50.

Les consignes

En plus de respecter la distanciation physique et les gestes barrières, pour les particuliers, l'accès est autorisé uniquement aux véhicules légers (remorque acceptée). Présentation du badge d'accès et carte d'identité à l'agent d'accueil sans ouvrir la fenêtre du véhicule.

Après accord du gardien pour entrer sur le site, un seul usager par benne disponible.

Une seule personne descend du véhicule (deux uniquement si le déchet est trop lourd ou volumineux). Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule. Merci de ne pas solliciter l'aide des agents pour vider vos déchets dans les bennes et de ramasser tout déchet tombé à terre.



(vidéo) Alain-Jean Vialette, agent immobilier et président d'Aquila Club Business & services, nous parle du jour d'après dans l'immobilier.

Dans "Paroles de décideurs", Alain-Jean Vialette, agent immobilier et président d' <u>Aquila Club Business & services</u>, détaille les difficultés à venir dans le secteur de l'immobilier.

"Paroles de Décideurs" est une coproduction de <u>l'Echo du Mardi</u>, <u>Jour8</u> et <u>Ventoux Magazine</u>.